

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Exercice clos le 31 décembre 2009**

présentés à

l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 septembre 2010

de l'Association

**Association Trait d'Union (A.T.U.)**

Siège social :

28 rue Henri René  
34000 MONTPELLIER



**ASSOCIATION TRAIT d'UNION (A.T.U.)**

28, rue Henri René  
34000 MONTPELLIER

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 26 mai 2005, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Trait d'Union (A.T.U.), tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.



**ASSOCIATION TRAIT d'UNION (A.T.U.)**

28, rue Henri René  
34000 MONTPELLIER

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 26 mai 2005, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Trait d'Union (A.T.U.), tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus nous attirons votre attention sur le point exposé dans l'Annexe au paragraphe « règles et méthodes comptables » relatif à la continuité de l'exploitation et à l'attribution définitive des subventions obtenues en 2009.

Il en résulte que l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer inappropriée si ces subventions n'étaient pas reconduites.

## **II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de l'Association, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

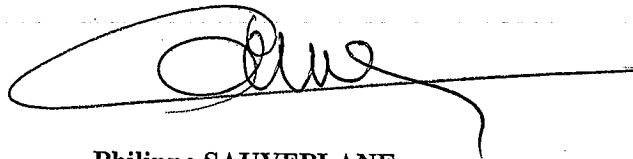
## **III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Montpellier,  
Le 28 juin 2010

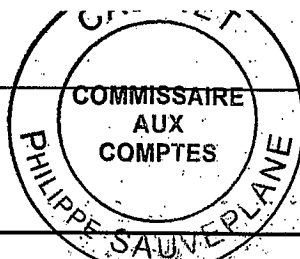
**Cabinet Philippe SAUVEPLANE SARL**  
**Commissaire aux comptes**



**Philippe SAUVEPLANE**

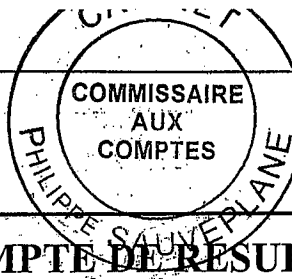
**BILAN ACTIF**

	31/12/2009		31/12/2008	
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	25 654	23 477	2 177	3 887
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	381		381	381
Prêts	1 677		1 677	
Autres immobilisations financières	11 849		11 849	9 852
<b>TOTAL (I)</b>	<b>39 561</b>	<b>23 477</b>	<b>16 084</b>	<b>14 120</b>
<b>Comptes de liaison</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	155		155	901
<b>Créances d'exploitation (3)</b>				
Créances usagers et comptes rattachés	191 223		191 223	212 414
Autres créances				200
Valeurs mobilières de placement	363 931		363 931	162 321
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	90 403		90 403	277 005
Charges constatées d'avance (3)	736		736	2 632
<b>TOTAL (II)</b>	<b>646 448</b>		<b>646 448</b>	<b>655 473</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL (I+V)</b>	<b>686 008</b>	<b>23 477</b>	<b>662 531</b>	<b>669 594</b>
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				



## BILAN PASSIF

		31/12/2009	31/12/2008
		Net	Net
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>			
<b>Fonds propres</b>			
Fonds associatifs sans droit de reprise		283 400	277 246
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>			
Ecarts de réévaluation			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)</b>		<b>50 881</b>	<b>6 155</b>
<b>Autres fonds associatifs</b>			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Résultats sous contrôle des tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
<b>TOTAL (I)</b>		<b>334 281</b>	<b>283 400</b>
<b>Comptes de liaison (II)</b>			
<b>PROVISIONS</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		29 069	26 873
<b>TOTAL (III)</b>		<b>29 069</b>	<b>26 873</b>
<b>FONDS DEDIES</b>			
Sur subventions de fonctionnement			3 533
Sur autres ressources			
<b>TOTAL (IV)</b>			<b>3 533</b>
<b>DETTES (1)</b>			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers (3)		5 192	3 318
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 556	4 764
Dettes fiscales et sociales		66 996	64 314
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		6 711	32 553
Produits constatés d'avance (1)		213 727	250 839
<b>TOTAL (V)</b>		<b>299 181</b>	<b>355 787</b>
Ecarts de conversion passif			
	<b>(VI)</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		<b>662 531</b>	<b>669 594</b>
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		299 181	355 787
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
(3) dont emprunts participatifs			
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			



## COMPTES DE RESULTAT

	31/12/2009	31/12/2008
	Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de services	41 577	22 845
<b>MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>41 577</b>	<b>22 845</b>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	742 700	703 718
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 186	450
Collectes		
Cotisations		
Autres produits	1 313	670
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>788 777</b>	<b>727 683</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (2)	273 692	267 026
Impôts, taxes et versements assimilés	24 658	23 355
Salaires et traitements	311 100	319 329
Charges sociales	129 714	135 117
Autres charges de personnel		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 711	2 399
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	123	360
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>740 998</b>	<b>747 587</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>47 779</b>	<b>-19 904</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
Excédent attribué ou déficit transféré (III)		
Déficit supporté ou excédent transféré (IV)		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations (4)		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	4 478	9 167
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>4 478</b>	<b>9 167</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (5)	213	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)</b>	<b>213</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>4 265</b>	<b>9 167</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>52 044</b>	<b>-10 737</b>

## COMPTES DE RESULTAT

		31/12/2009	31/12/2008
		Total	Total
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Sur opérations de gestion			531
Sur opérations en capital			
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			20 450
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>(VII)</b>		<b>20 981</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Sur opérations de gestion			109
Sur opérations en capital		2 500	10 150
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		2 196	2 197
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>(VIII)</b>	<b>4 696</b>	<b>12 456</b>
<b>4- RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(VII-VIII)</b>	<b>-4 696</b>	<b>8 525</b>
Impôts sur les bénéfices	<b>(IX)</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>(I+III+V+VII)</b>	<b>793 254</b>	<b>757 830</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>(II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>745 906</b>	<b>760 043</b>
<b>5- SOLDE INTERMEDIAIRE</b>		<b>47 348</b>	<b>2 212</b>
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		3 533	11 900
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			3 533
<b>6- EXCEDENT OU DEFICIT</b>		<b>50 881</b>	<b>6 155</b>
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier dont redevances sur crédit-bail immobilier			
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(4) dont produits concernant des entreprises liées			
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées			
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
<b>Produits</b>			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
<b>TOTAL</b>			
<b>Charges</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
<b>TOTAL</b>			



## Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

### ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2009 dont le total est de 662.531,45 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de : 50 880,99 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2009 au 31/12/2009.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 05 mai 2010..

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue sur le tableau général des immobilisations.

#### Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

#### Créances

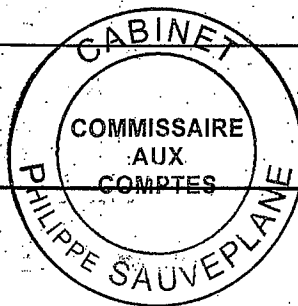
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

#### Changement de méthodes

Pas de modification de présentation des comptes.

#### Continuité de l'exploitation :

La continuité de l'exploitation est conditionnée au renouvellement des subventions obtenues en 2009. Il en résulte que l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite d'activité, concernant notamment l'évaluation de l'actif et du passif, pourrait s'avérer inappropriée si ces subventions n'étaient pas reconduites.



Informations complémentaires

- Effectif moyen : 13

- L'excédent de versement de la Caisse d'Allocations Familiales de Montpellier de 14629.51 € enregistré en 2007 au compte 467100 a été repris en produit au compte 740131.

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés

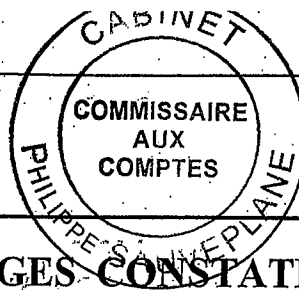
Conformément aux dispositions de l'article 2 de la loi n°2005-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat, les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 € doivent publier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés ainsi que leurs avantages en nature.

La rémunération versée au cours de cet exercice s'élève à 48363 €.

**CHARGES A PAYER**

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	35 893	37 837
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :	6 711	6 189
Total	42 603	44 025



## PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits constatés d'avance		31/12/2009	31/12/2008
Produits d'exploitation		213 727	250 839
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Total		213 727	250 839

Charges constatées d'avance		31/12/2009	31/12/2008
Charges d'exploitation		736	2 632
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
Total		736	2 632

## ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	
Engagements de crédit-bail mobilier	28 525
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	
Autres engagements donnés :	
<b>Total (1) :</b>	<b>28 525</b>

(1) Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
<b>Total (2)</b>	

(2) Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements réciproques	Montant
<b>Total</b>	

**RAPPORT SPECIAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS  
REGLEMENTES**

**Exercice clos le 31 décembre 2009**

présenté à

l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 Septembre 2010

de l'Association

**Association Trait d'Union (A.T.U.)**

Siège social :

28, rue Henri René  
34000 MONTPELLIER



**ASSOCIATION TRAIT d'UNION (AT.U.)**

28, rue Henri René  
34000 MONTPELLIER

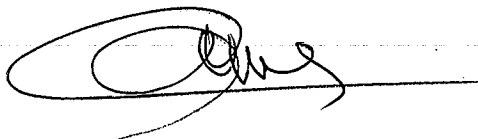
Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions et engagements réglementés dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 612-5 du Code de Commerce.

Fait à Montpellier,  
Le 28 Juin 2010

**Cabinet Philippe SAUVEPLANE SARL**  
Commissaire aux comptes



**Philippe SAUVEPLANE**